



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 34915

Texte de la question

M. Carlos Da Silva attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur l'importance de la prévention de la dépendance. Chaque année, 150 000 à 200 000 personnes âgées basculent dans la dépendance. Le nombre de personnes dépendantes devrait franchir la barre des 2 millions en 2040. La prévention de la perte d'autonomie est donc une question fondamentale de santé publique, la dépendance étant devenue, avec l'allongement de la durée de vie, une nouvelle réalité sociale. Comme le préconise le récent rapport du président du comité « Avancée en âge », la prévention du vieillissement doit permettre de « mieux dépister et traiter les fragilités ». Ce rapport propose, entre autres, de créer des maisons de l'autonomie qui pourront gérer le risque dépendance. D'autres mesures sont à envisager afin de prévenir au mieux la perte d'autonomie. Ainsi le médecin traitant pourrait être l'acteur fondamental du nouveau dispositif, en effectuant un dépistage systématique auprès de ses patients âgés. Par ailleurs, la prévention devrait s'accompagner d'une politique d'information auprès du grand public, notamment pour sensibiliser les familles au risque dépendance. Il lui demande donc de bien vouloir préciser les mesures qu'elle envisage en matière de prévention de la dépendance.

Données clés

Auteur : [M. Carlos Da Silva](#)

Circonscription : Essonne (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34915

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Personnes âgées et autonomie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8076

Question retirée le : 10 janvier 2017 (Fin de mandat)